

À travers l'actualité économique

Autor(en): **Scheidegger, Tony**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **22 (1951)**

Heft 3

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-825581>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

aux industries jurassiennes d'intensifier leur production et de développer leur chiffre d'affaires. »

Nous ne saurions mieux paraphraser ce message en souhaitant qu'il en soit ainsi pendant les onze jours durant lesquels va se tenir la 35^e Foire de Bâle, du 7 au 17 avril.

FOIRE SUISSE D'ÉCHANTILLONS

La Direction.

A travers l'actualité économique

Vue sous l'angle des perspectives d'affaires et du degré d'occupation général, l'année qui vient de débiter s'annonce sous les auspices les plus favorables. Toutefois le plein-emploi régnant un peu partout masque une situation internationale qui ne cesse de devenir inquiétante. On aurait tous les droits de se réjouir de la prospérité actuelle si elle était le fait d'une activité économique normale, c'est-à-dire de celle qui, selon la définition classique, a pour but l'augmentation du bien-être général. Or, depuis la seconde moitié de 1950, l'économie mondiale s'est lancée progressivement dans une course aux armements dont on ne saurait attendre un relèvement du niveau de vie des peuples. Le problème du chômage se trouve ainsi résolu, mais on ne peut s'imaginer une assurance-chômage plus onéreuse — si toutefois cette dernière devait être la solution idéale, ce qui n'est pas le cas. — La situation actuelle n'est donc pas faite, du point de vue économique, pour améliorer l'aisance des peuples, la production rationnelle de biens de consommation cédant le pas au réarmement, donc à la production de moyens de destruction.

Si l'économie de guerre n'est pas encore instaurée, ses prémices sont pourtant déjà apparues : pénurie de matières, hausse des prix, appel des pouvoirs publics à la stabilisation. L'intervention de l'Etat qui est le stade final de cette évolution est retardée autant que possible, mais elle sera inévitable si l'approvisionnement en matières premières et en denrées alimentaires s'aggrave et si le mouvement des prix poursuit sa marche ascendante, prélude à la ruineuse inflation.

En Europe occidentale en particulier, la pénurie de marchandises, due à la production intensifiée d'armes, pose des problèmes sociaux et politiques qui entraîneront une ingérence accrue des pouvoirs publics dans l'économie.

Mais les Etats-Unis, eux aussi, sont en butte aux mêmes difficultés. Pour prévenir l'inflation, de nouveaux et lourds impôts ont été décrétés qui doivent absorber la masse excédentaire de pouvoir d'achat. L'appel du président Truman à la pondération et le contrôle « volontaire » des prix n'ont pas eu les effets attendus, les prix n'ayant cessé d'augmenter. De ce fait, le gouvernement a dû prévoir des mesures plus directes, mais l'annonce d'une prochaine introduction du contrôle des prix a eu pour résultat d'en accélérer la hausse. L'ordonnance sur la stabilisation des prix a été d'ailleurs froidement accueillie, parce que sentant trop l'improvisation et survenant comme



479

**On achète bien
et bon marché**

à la

RHEINBRÜCKE Bâle

492



III

Une belle boiserie, des portes pleines ou à vides d'air
portant la marque



450

C'est la garantie d'un produit de qualité

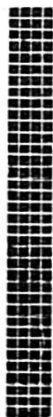
**FABRIQUE DE PANNEAUX FORTS ET
BOIS CROISÉ S. A., TAVANNES**

REIFLER & GUGGISSERG, ing. S. A.

Entreprise de construction

BIENNE

Téléphone (032) 2 56 22



*Ponts et chaussées
Voies ferrées
Revêtements de routes
Bâtiments industriels*

454

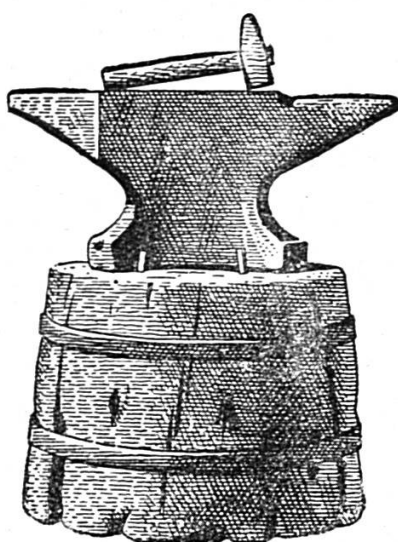
grêle après vendanges, c'est-à-dire au moment où la hausse était acquise et un retour en arrière impossible. D'aucuns regrettent que l'on n'ait pas contrôlé les prix et les salaires au début du conflit coréen.

La situation n'est guère différente en Suisse. L'indice du coût de la vie affirme une tendance indéniable à la hausse. Sur la base de 100 en 1939, il avait atteint en 1948 un maximum de 163, pour descendre à 157,5 en avril 1950. En décembre 1950, il était remonté à 160,8. Si 1949 a été marqué sur les marchés internationaux par une baisse de prix assez sérieuse, l'année 1950 a été caractérisée par la fin de cette phase qui fut suivie d'une nouvelle et lente hausse, tant des prix de détail que des prix de gros. La Suisse subit fortement l'influence des marchés mondiaux et l'on peut donc craindre que la spirale des prix et des salaires ne se remette en mouvement. C'est sans doute ce qui a incité le Conseil fédéral à s'adresser au peuple suisse et à faire appel à son esprit de discipline et son sens de l'intérêt général, en l'exhortant à la mesure et en l'invitant à réprimer toutes les velléités d'augmentation de prix. Si cet appel doit rester sans effet ou si la hausse sur les marchés étrangers se poursuit au même rythme, il sera difficile d'éviter la réintroduction du contrôle des prix et du rationnement, mesures dont on sait qu'elles se trouvent déjà dans un stade de préparation avancé.

L'approvisionnement du pays en matières premières est à nouveau au centre de nos préoccupations et l'on assiste à un revirement de notre politique commerciale : comme durant la guerre, nos exportations sont mises au service de nos importations. Il s'avère, en effet, que nous sommes moins bien servis, dans les attributions mondiales, que les pays du pacte de l'Atlantique, ce qui nous oblige à adopter une certaine attitude autarcique. La guerre froide que se livrent les blocs occidental et oriental menace la Suisse d'isolement économique. Aussi le Conseil fédéral envisage-t-il de contrôler l'importation, l'exportation et, au besoin, la production de certaines marchandises importantes pour l'activité économique du pays ou le renforcement de notre armement. Les circonstances nous obligent donc à recourir une nouvelle fois au dirigisme économique et ce, au moment précis où nous adhérons à l'Union européenne des paiements et pourrions, de ce fait, envisager enfin une amélioration de nos relations commerciales avec l'extérieur, dans le sens d'un développement et surtout d'une simplification. Reconnaissons que le sort ne manque parfois pas d'ironie !

Les chiffres concernant notre commerce extérieur en 1950 viennent d'être publiés. Comme on pouvait le prévoir, nos importations ont augmenté notablement (20 % par rapport à 1949). Nos exportations constituent un record et sont de 13 % supérieures à celles de l'année précédente.

L'industrie horlogère a connu un début d'année assez difficile : le premier trimestre était nettement médiocre et le second, quoique meilleur, toujours inférieur au trimestre correspondant de l'année précédente. C'est en août et septembre que les affaires reprirent. La guerre de Corée a joué un rôle essentiel en suscitant une demande partiellement spéculative (stocks en prévision d'une guerre) et partiellement justifiée (équipement des troupes). Mais la signature de



**FOIRE SUISSE
D'ÉCHANTILLONS
BALE**

7 - 17 AVRIL 1951

15 halles abritant 17 groupes d'industries

Cartes journalières à fr. 2.50 (ne sont pas valables les 11 et 12 avril)

11 et 12 avril 1951 journées spécialement réservées aux commerçants

Cartes journalières à fr. 5.-

Billets de simple course valables pour le retour



478



482

La **bonne adresse** pour les révisions
de vos

**machines à écrire
et à calculer**

Paul Luthert ROYAL OFFICE **St-Imier**

Téléphone (039) 4 16 53

Demandez aussi la démonstration du duplicateur moderne à
4 couleurs "Emgee", dont le prix est de Fr. 60.— + 4% ichta



Brasserie du Wartec S. A., Bâle

*Dégustez les délicieuses
bières Wartec !*

456



S. A. du Four Electrique Delémont

Construction de fours
électriques industriels
pour la mécanique
et l'horlogerie

*Four de trempe blanche basculant
pour petites pièces d'horlogerie*

458

nouveaux accords commerciaux, la constitution de l'Union européenne des paiements et surtout l'amélioration de la situation financière de plusieurs pays ont aussi contribué à redresser une situation qui, si elle s'était prolongée, aurait pu devenir alarmante.

Une fois de plus, nous constatons que les événements internationaux, qu'ils soient d'ordre politique ou économique, se répercutent d'une manière amplifiée sur le mouvement des affaires dans l'industrie horlogère. L'extrême sensibilité de cette dernière aux fluctuations de la conjoncture n'est donc pas un mythe. Il était peut-être bon de le répéter au moment où son statut est en jeu.

Tony SCHEIDEGGER.

La physionomie de la 35^e Foire Suisse d'Echantillons du 7 au 17 avril 1951

Les tâches qui incombent à la Foire Suisse d'Echantillons et qui varient d'année en année selon la situation économique du moment déterminent dans leur diversité le caractère propre à chacune des manifestations de cette institution dont l'unique but est de servir les intérêts du commerce et de l'industrie. La physionomie particulière de telle ou telle Foire ne lui vient pas de sa structure extérieure, mais bien plutôt de l'atmosphère de marché et de l'ambiance toujours diverse que crée dans son enceinte le jeu annuel de l'offre et de la demande.

C'est ce qui autorise à dire que, sous l'empire des événements actuels, la Foire Suisse d'Echantillons qui se tiendra du 7 au 17 avril 1951 aura son caractère propre, et cela en dépit de la similitude que présentent l'emplacement et l'ampleur des différents groupes par rapport à l'année dernière. Cette continuité qui permet aux visiteurs de s'orienter aisément et d'utiliser au mieux de leurs intérêts le temps limité dont ils disposent a paru désirable à la direction de la Foire. Toutefois, à l'intérieur de ce cadre, assez identique à ce qu'il était en 1950, l'offre de 1951 ne le cédera en rien à celle des manifestations précédentes, tant par sa variété et sa nouveauté que par son étonnante richesse. C'est du moins ce qui ressort clairement du grand nombre d'inscriptions, qui atteint de nouveau le chiffre approximatif de 2000 exposants.

Malgré cette continuité générale, et souhaitable certes, il y a pourtant lieu de relever tout d'abord ce que la Foire de 1951 présentera de nouveau. En créant une exposition sous la dénomination « *Forme et Couleur* », l'Association suisse de l'art et de l'industrie s'efforcera d'éveiller dans un large public le sens artistique qui préside à l'harmonieuse combinaison de l'utile et du beau ; cette exposition, qui est un heureux complément de la Foire, se trouvera dans un petit pavillon spécial précédant la halle IX et méritera toute l'attention des visiteurs. N'oublions pas non plus la nouvelle colonie de chalets qui s'établira, en plein air, à proximité immédiate de la halle X et qui fera la joie de chacun, toute famille suisse aspirant à posséder et à meubler à son gré son home ; nul doute que ces nouvelles constructions n'éveillent autant d'intérêt que celles qui seront placées, comme de coutume, près de la halle VIII a. Dans l'ensemble des halles, il ne s'est produit qu'un changement, mais un changement d'importance, caractéristique pour notre époque : l'extension du groupe des articles ménagers qui, cette année, se trouve à l'étroit dans la halle XII et déborde jusque dans la halle XI, dont il revendique la totalité. Les meubles de cuisine, les appareils de ménage, les machines à coudre, les machines destinées